



GROUPE CONSULTATIF POUR LA MOBILISATION
DES RESSOURCES DANS LE CADRE DE LA MISE
EN OEUVRE DU PND 2021-2025

NOTE CONCEPTUELLE

Le contexte de développement de la Côte d'Ivoire est marqué depuis 2012, sous la Haute Eglise de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de la Côte d'Ivoire, par l'inscription des stratégies et politiques publiques dans un cadre cohérent de planification de court, moyen et long termes. Ces stratégies visent à assurer la transformation économique et sociale du pays en vue d'améliorer le bien-être des populations à travers la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Dans cette dynamique, deux (02) plans nationaux de développement, PND 2012-2015 et 2016-2020 ont été élaborés et mis en œuvre en cohérence avec l'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 ».

La mise en œuvre du PND 2012-2015 a permis de repositionner la Côte d'Ivoire parmi les pays ayant les plus fortes performances économiques avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 9,6% sur la période.

Quant au PND 2016-2020 sa mise en œuvre a permis au pays de poursuivre son dynamisme de développement sur la période 2016-2019, en dépit d'un contexte mondial défavorable marqué notamment par les tensions commerciales et la baisse des cours des matières premières.

Sur le plan économique, le taux de croissance du PIB réel s'est élevé en moyenne à 6,9%, largement au-dessus de celui de l'Afrique subsaharienne. Le revenu par tête a ainsi progressé de 13,6% entre 2016 et 2019, pour s'établir au-dessus de 1700 dollars à prix constant 2010 en 2019, supérieur à ceux du Nigeria et du Ghana.

Le PND 2021-2025, en plus de capitaliser les priorités de développement internationales et régionales notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la vision 2063 de l'Union Africaine, est fondé sur les visions de développement à long terme issues de : (i) l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 (ENP CI-2040) et ; (ii) du Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030 (PS CI-2030).

Le PND 2021-2025 ambitionne de lever les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie amorcée avec la mise en œuvre des précédents Plans de Développement. A ce titre, l'impact escompté du PND 2021-2025 est de renforcer la compétitivité de l'économie ivoirienne, et d'assurer un bien-être des populations dans l'équité dans un cadre de bonne gouvernance.

Ainsi, l'objectif global du PND 2021-2025, est de réaliser la **transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure**. Plus spécifiquement, il s'agira de : (i) Développer l'industrie nationale pour en faire un moteur de l'économie et un pourvoyeur d'emplois décents ; (ii) assurer une meilleure productivité des facteurs, en particulier du capital humain, permettant une création de richesse harmonieuse sur l'ensemble du territoire et ; (iii) renforcer la Gouvernance de l'Etat en vue d'accompagner le secteur privé dans un processus de développement ne laissant personne de côté. Ce plan est structuré autour des six (06) piliers suivants :

- **Pilier 1 : Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;**
- **Pilier 2 : Développement du capital humain et promotion de l'emploi ;**
- **Pilier 3 : Développement du secteur privé et de l'investissement ;**
- **Pilier 4 : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;**
- **Pilier 5 : Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;**
- **Pilier 6 : Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.**

La mise en œuvre du PND 2021-2025 dans l'optique d'accélérer l'industrialisation du pays et assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance au sein de la population devrait conduire à un taux de croissance moyen sur la période de 7,65%.

La croissance attendue du Plan National de Développement (PND 2021-2025) requiert un niveau d'investissement de l'ordre de 59 000 milliards de FCFA, dont environ 43 646,4 milliards pour le secteur privé soit 74%.

L'investissement, devrait ainsi croître de 12,2%, sous l'impulsion de l'ensemble des composantes. Le secteur privé tirerait profit de l'amélioration du climat des affaires et de la facilitation de l'accès au crédit. Il bénéficierait également du développement des grappes industrielles à travers le recours aux partenariats public-privé et aux aménagements des zones industrielles. Sur cette base, l'investissement privé augmenterait en moyenne de 13,5% contre 6,6% sur la période 2016-2020. Pour accompagner le dynamisme du secteur privé, l'investissement public, devrait progresser de 8,9% en moyenne annuelle sur toute la période, en vue de doter l'économie d'infrastructures adéquates. Le taux d'investissement public serait maintenu globalement à 6,6% sur la période contre 5,2% sur la période 2016-2020

La Côte d'Ivoire appelle la Communauté internationale à soutenir ses efforts dans la mise en œuvre du PND. A cet effet, avec l'appui de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la Banque Africaine de Développement et du Système des Nations Unies, le Gouvernement organise sous la Présidence de SEM. le Président de la République, un Groupe Consultatif (GC) qui se tiendra le **15 juin 2022, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire**. La première journée sera consacrée aux Partenaires au développement institutionnels et la deuxième réservée aux investisseurs privés.

II. OBJECTIFS DU GROUPE CONSULTATIF

L'objectif majeur du GC est de partager avec tous les partenaires la vision de la Côte d'Ivoire contenue dans le PND et mobiliser les financements extérieurs publics et privés, nécessaires à la mise en œuvre dudit Plan. Cet objectif majeur s'accompagne d'objectifs spécifiques notamment :

- offrir au Gouvernement une plateforme internationale pour présenter sa vision et sa stratégie pour atteindre les objectifs de croissance et de développement du pays ;
- obtenir des engagements de financement auprès des partenaires au développement traditionnels et de ceux des Pays émergents (Chine, Fonds arabes, aide bilatérale et prêts commerciaux des pays BRICS ...) ;
- présenter les opportunités d'investissements des secteurs porteurs de croissance et capter les investissements qui en résulteraient ;
- sécuriser les financements pour combler le gap financier annuel nécessaire au bouclage du financement global du PND ;
- renforcer la coordination, l'harmonisation et les partenariats entre le Gouvernement, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux et les investisseurs privés ;
- renforcer les liens avec des partenaires et investisseurs « non-traditionnels » tels que les fonds souverains et les pays émergents et ;
- mettre en place un système de suivi des engagements et des flux financiers intégré avec le mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PND.

En termes de résultats, le GC devrait permettre au Gouvernement d'obtenir l'engagement des partenaires publics et privés à financer les besoins complémentaires pour la mise en œuvre du PND 2021-2025. Plus spécifiquement, il est attendu :

- une appropriation de la vision de développement du Gouvernement par les partenaires au développement et leur alignement sur celle-ci ;
- une confirmation des sources de financements extérieurs déjà acquis et une couverture du gap financier 2022-2025 ;
- des financements de projets négociés et obtenus auprès d'investisseurs privés et/ou institutionnels ;
- un renforcement de la coordination, de l'harmonisation et des partenariats entre le Gouvernement, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux, et les investisseurs privés ;
- un renforcement des liens avec les partenaires et investisseurs « non-traditionnels » tels que les fonds souverains et les pays émergents ;
- un renforcement du système de suivi des engagements pris pour la mise en œuvre du PND, intégré avec le cadre général de pilotage de la mise en œuvre du PND.

IV. COUT ET STRATEGIE DE FINANCEMENT DU PND

Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PND 2021-2025 dégage un niveau d'investissement de **58 999,9 milliards de FCFA**, dont **15 353,2 milliards de FCFA** pour le secteur public (y compris les institutions sans but lucratif). Les investissements privés ressortent à **43 646,7 milliards de FCFA**, soit 74% du total des investissements. Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2021-2025 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB de 7,65% sur la période.

Le besoin de financement public du PND 2021-2025 se situerait à 21 110,3 milliards de FCFA. Ce besoin sera comblé par :

- un recours au marché financier à hauteur de 11 774,7 milliards de FCFA dont 5 191,5 milliards à mobiliser sur le marché extérieur et 6 583,2 milliards de FCFA sur le marché régional ;
- un Groupe consultatif pour mobiliser 9 335,6 milliards de FCFA, dont 3 922,2 milliards de FCFA de financement acquis et 5 413,4 milliards de FCFA à rechercher.

Tableau 1 : Financement public du PND (milliards FCFA)

Années	2021	2022	2023	2024	2025	Cumul
Recettes Hors Dons	5 400,4	6 011,8	6 707,3	7 508,5	8 382,0	34 010,0
Dépenses Totales et prêts nets hors investissements	5 585,9	5 596,2	5 911,8	6 114,8	7 152,8	30 361,5
Total Investissement	8 500,9	9 998,0	11 253,2	13 103,1	14 533,4	57 388,6
Public_TOFE (A)	2 158,4	2 616,2	2 725,0	3 109,2	3 133,1	13 741,9
Privé_Secteur réel	6 342,5	7 381,8	8 528,2	9 993,9	11 400,4	43 646,7
Epargne Publique (B)	-1 563,6	-1 524,9	-1 603,1	-1 573,1	-1 103,7	-7 368,4
Besoin de financements publics (C=B-A)	-3 722,0	-4 141,1	-4 328,1	-4 682,3	-4 236,7	-21 110,3
Solde budgétaire	-2 131,7	-1 916,8	-1 674,3	-1 453,5	-1 603,9	-8 780,2
Financement	3 722,0	4 141,1	4 328,1	4 682,3	4 236,7	21 110,3
Financement sur le marché	2 010,5	2 063,8	2 434,3	2 949,9	2 316,2	11 774,7
Groupe consultatif	1 711,5	2 077,4	1 893,9	1 732,4	1 920,5	9 335,7
PIB nominal (PM)	38 439,2	41 951,1	46 098,2	50 721,3	55 672,4	

Source : MPD, DGPLP ; MEF/FGTCP/DDP, MEF/DGE/DPPSE

Le PND 2021-2025 accorde un rôle important au secteur privé dans le financement de la mise en œuvre du PND, notamment en ce qui concerne les grands projets structurants, l'industrie et l'agro-industrie. Au-delà de la réalisation physique de ces projets, le secteur privé sera le véritable moteur de la réalisation de l'un des objectifs du PND qui est la création de milliers d'emplois décents et stables particulièrement pour les jeunes. Dans cette perspective, une session spéciale dédiée au secteur privé sera organisée lors du Groupe Consultatif afin de donner un retentissement particulier à l'importance qu'accorde le Gouvernement à l'investissement privé et à l'attrait des IDE. Cette session sera également l'occasion de présenter un certain nombre de projets arrivés à maturité ou en cours de maturation et pouvant être portés soit par des privés soit dans le cadre de Partenariat Public Privé (PPP).

VI. PUBLIC CIBLE

Le public cible du GC est constitué de décideurs et responsables politiques et économiques de haut niveau, d'investisseurs et de partenaires internationaux. Il s'agit notamment : (i) des partenaires multilatéraux ; (ii) des partenaires bilatéraux ; (iii) des investisseurs privés ; (iv) des fonds souverains et ; (v) des autres sources innovantes de financement.

VII. ORGANISATION DU GROUPE CONSULTATIF

Le GC aura lieu le **15 juin 2022, à Abidjan**. Il s'articulera autour de sessions plénières, de sessions de groupes, de panels, de partage d'expériences sur les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire et de rencontres entre investisseurs (Rencontres B to B), entre investisseurs et autorités gouvernementales (Rencontres B to G) et des rencontres et échanges libres entre participants.

Le Groupe Consultatif regroupera autour du Gouvernement, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que les fonds souverains.

Des sessions thématiques sous forme de Panels seront orientées vers les investisseurs privés et visera à leur présenter les opportunités d'investissement et de Partenariat Public Privé qu'offre la Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et de la vision 2030. En effet, le secteur privé est au centre de la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne les grands projets structurants dans les secteurs des infrastructures, du transport, de l'économie numérique, des mines, de l'énergie, des hydrocarbures, de l'industrie, de l'agro-industrie, du cadre de vie et de l'environnement, du tourisme et des secteurs sociaux de base. Cette session sera également l'occasion de présenter des projets clés dans le cadre de Partenariats Publics-Privés (PPP).

En prélude à ce groupe consultatif, le Gouvernement organisera des rencontres régionales sous la forme de pré-groupes consultatifs dans les régions et pays susceptibles de financer les projets du PND 2021-2025. Ainsi, des événements parallèles en marge des Assemblées Annuelles de certaines Institutions et des rencontres régionales prévues dans le cadre de la préparation du Groupe Consultatif, seront organisées en Asie, au Moyen Orient, en Europe et en Amérique du Nord.

Ces rencontres serviront de tribunes aux acteurs ivoiriens pour faire la promotion des potentialités du pays pour devenir un pays émergent, en mettant l'accent sur les importantes réformes conduites en matière de Doing Business. Ces rencontres seront également des cadres propices pour inviter les acteurs du secteur privé et les partenaires potentiels à investir en Côte d'Ivoire et à participer au Groupe consultatif d'Abidjan avec des intentions d'engagement.

Un Comité de préparation comprenant les représentants de l'Administration publique, les partenaires au développement, le Secteur privé et les Organisations de la Société Civile sera mis en place pour conduire les activités opérationnelles du Groupe consultatif.